123e CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE

Notaires de France

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE & COLLECTIVITÉS



PARIS 2027 29 SEPT. > 1er OCT.

123e CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE

Notaires de France

« PROPRIÉTÉ PUBLIQUE & COLLECTIVITÉS »

Gérer, valoriser et sécuriser le patrimoine public : des enjeux au cœur de l'action des collectivités et des travaux du 123e Congrès des notaires de France qui se tiendra à Paris du 29 septembre au 1er octobre 2027.

Officier public et juriste de terrain, le notaire accompagne au quotidien les personnes publiques dans leurs projets, la gestion de leur patrimoine et la sécurisation de leurs opérations.
C'est à ces enjeux que le 123e Congrès des notaires de France consacrera ses travaux.

Pendant ce Congrès, notaires, universitaires, décideurs publics et acteurs locaux croiseront leurs expériences et leurs pratiques pour analyser le droit de la propriété publique, identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et faire émerger des solutions concrètes.

DES TRAVAUX AU SERVICE DE L'ACTION TERRITORIALE

Le 123e Congrès des notaires de France aura notamment pour ambition de :

- Fédérer les réflexions conjuguées et les méthodes du notariat, de l'université, des décideurs publics et des acteurs locaux ;
- Bâtir un programme de formation(s) dédié aux notaires mais également aux élus et agents territoriaux ;
- Recenser et partager les outils permettant aux collectivités d'optimiser la gestion de leurs biens ;
- Appréhender la véritable nature du droit de propriété des personnes publiques sur leurs biens ;
- Dresser un bilan du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) et des réformes intervenues depuis son entrée en vigueur en 2006 ;
- Souligner la complexité et la richesse des coopérations entre secteurs public et privé, ainsi que les exigences de sécurité juridique auxquelles les notaires sont appelés à répondre ;
- Mettre en lumière les instruments juridiques favorisant l'efficacité et la cohérence de l'action territoriale.

UN CONGRÈS ÉGALEMENT PENSÉ POUR LES ÉLUS & LES AGENTS TERRITORIAUX

Pour cette 123e édition, le Congrès proposera un programme également destiné aux élus et aux agents territoriaux.
Un programme de formation spécifique leur permettra d'approfondir les problématiques qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs missions, de bénéficier des travaux menés par les équipes du Congrès et d'échanger avec les professionnels qui accompagnent les projets des collectivités.

Dans cette perspective, le Congrès des notaires de France souhaite associer les maires de France à cette 123e édition afin de permettre au plus grand nombre d'élus et d'agents territoriaux de bénéficier :

- Du rapport du 123e Congrès, publié en juin 2027 ;
- Du programme de formation ;
- De la possibilité de participer au Congrès et aux travaux des commissions.

Le 123e Congrès des notaires de France : faire dialoguer expertise notariale et action territoriale au service d'une propriété publique mieux comprise, mieux valorisée et juridiquement sécurisée.



